



Bulletin municipal

Sommaire:

- Travaux
- Infos
- Rétrospective
- Recensement
- Infos mairie
- Info SMAV
- Campagnes de l'Artois

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous vous portez bien et que vous avez passé de bonnes vacances.

Le jour de la rentrée a sonné et je souhaite une excellente année scolaire à tous les enfants, notamment à nos jeunes diplômés qui vont se retrouver dans leur nouvelle orientation ainsi qu'une bonne reprise à tous les parents.

Je vous souhaite une très bonne lecture de notre bulletin municipal et à bientôt lors de nos prochaines festivités.

Bien à vous.

Freddy Balavoine

Travaux

Réception des travaux de sécurisation du Mont de Wanquetin.

Nous avons procédé à la réception des travaux marquant la fin de ce chantier.

Un grand merci à toutes les équipes qui ont œuvré pour cette transformation et aux habitants pour leur patience.

Nous avons, grâce à l'entreprise, réussi à organiser nos travaux malgré une route barrée vers Dainville afin de réduire les nuisances des usagers de la route.



Travaux (suite)



Le cimetière :

Suite à une demande croissante de crémation et afin de répondre aux besoins actuels, le conseil municipal a validé à l'unanimité la création d'un nouveau columbarium.

Intégré harmonieusement au site existant, cet espace de 12 urnes a été réalisé par l'entreprise MUNIER pour un montant de 7 121.28 € HT.

Infos

Le civisme pour une commune propre.



Malgré les nombreuses options offertes par le **SMAV** pour se débarrasser « proprement » des déchets de toute nature, des dépôts sauvages (bouteilles en verre, seaux en plastique, déchets de tonte, etc.) sont encore malheureusement constatés sur la commune.

Pour le respect de notre cadre de vie et de nos espaces publics, un **appel au civisme de tous** est nécessaire. Merci d'utiliser les poubelles mises à votre disposition et les services de déchetterie du SMAV.

L'élagage, la responsabilité de tous

L'élagage est une condition pour l'acheminement de l'électricité pour tous, mais est aussi primordiale pour la sécurité de chacun et des biens avoisinant les lignes électriques. C'est pourquoi il est demandé aux riverains qui se situent aux abords de lignes électriques d'entretenir leurs arbres, plantations et végétaux.



Repas des aînés :

30/11/2025



L'arbre de Noël

:

13/12/2025



Certains habitants de notre commune nous ont signalé la présence de rats.

Il nous faut, dans un souci de respect sanitaire, que chacun d'entre nous pose des appâts empoisonnés pour essayer d'éradiquer cette espèce. Ces apports sont disponibles en mairie à titre gracieux et respectent les normes en vigueur pour une distribution au public.

Certains appâts, plus puissants, peuvent être posés par le monde agricole possédant un certificat de pose.



RECAP

Rétrospective

Le 6 mai

L'association ARPIG souhaite adresser un immense merci à tous pour votre participation à la vente de fleurs.



Cérémonie du 8 mai

La municipalité de Montenescourt a commémoré la victoire de 1945 le 8 mai dernier. Une gerbe a été déposée au monument aux morts en l'honneur des soldats tombés pour la France.

Fête de la Saint-Jean

Le 20 juin, nous avons célébré ensemble la traditionnelle **fête de la Saint-Jean**. La soirée a été marquée par un grand feu de joie et un feu d'artifice, suivis d'un repas festif dans une ambiance musicale chaleureuse.

Un grand merci à toutes les personnes présentes qui ont fait de cette fête un moment convivial et mémorable pour tous !



Célébration du 14 juillet

La municipalité a célébré la Fête nationale en déposant une gerbe au monument aux morts. La cérémonie a été suivie d'un moment convivial autour d'un **verre de l'amitié**.

La journée s'est poursuivie avec un repas festif du CAM et s'est terminée par un après-midi dansant animé par **K-rine et Charly**. Un grand merci à tous les participants d'avoir fait de cette journée une belle réussite !



DATE!
à RETENIR!

Week-end bien-être

ENTRÉE GRATUITE

Salle de Montenescourt

LES
20 & 21
SEPTEMBRE
2025

RENSEIGNEMENTS AU 06 69 50 06 24

Samedi :
14h00-18h30
Dimanche :
10h00-17h30



La Ducasse : un week-end festif !

Ce week-end, la ducasse a animé notre commune pour le plus grand plaisir de tous. Le dimanche, la brocante a attiré de nombreux chineurs, tandis que les attractions foraines et les structures gonflables ont fait la joie des petits et des grands.

Notre apéritif concert a réuni les habitants et les élus des communes voisines dans une ambiance chaleureuse.

Recensement 2025



Les jeunes filles et garçons nés en **octobre, novembre et décembre** sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte nationale d'identité française, en vue de leur inscription sur les listes de recensement de la 4 -ème période 2025.

Cette formalité doit être accomplie entre la date anniversaire des 16 ans et la fin du trimestre suivant. A cette occasion, il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors d'une inscription à un examen scolaire ou au permis de conduire.

Merci de nous contacter :

Par mail : mairie.montenescourt@wanadoo.fr

Ou Par téléphone : 03 21 48 66 59

SGA

Info SMAV



Pass' Déchets

- Permanences au Siège (Itinéraire)
(Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30)
- En ligne sur votre [Espace usager](#)

N°Vert 0 800 62 10 62
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Informations mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 09h00 à 13h00

Mardi : de 08h30 à 13h00

Mercredi : de 14h00 à 17h00

Jeudi : de 13h30 à 18h00

Permanences:

Permanence du Maire : les mardis et jeudis de 17h00 à 18h00.

Permanence d'un adjoint : le jeudi de 18h00 à 19h00.



Madame Lucie Lévêque, notre institutrice accueille 11 élèves en classe de CP et 8 en CE2.

Notre commune sera concernée par le recensement national en 2026. Chaque habitant sera donc recensé durant la période du 15 janvier au 14 février.



Campagnes de l'Artois



TAD (Transport à domicile).

Un nouveau service de mobilité est disponible sur le territoire. Pratique et simple d'utilisation, il vous permet de vous déplacer facilement au sein de la Communauté de Communes.

Renseignements et modalités de réservation sur le site de la Communauté de Communes : <https://campagnesartois.fr/tad>